



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

formation continue

Question écrite n° 25558

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur les incertitudes du projet de loi de décentralisation quant à la gratuité des formations professionnelles de niveau III (BTS). Il lui demande en effet de bien vouloir confirmer que la région garantira bien l'accès gratuit à la formation professionnelle qualifiante de niveau III.

Texte de la réponse

La mise en place des services publics régionaux de la formation professionnelle, qu'il est envisagé de créer, s'accompagnera de droits nouveaux pour les personnes accueillies en formation. L'intention du Gouvernement est de consacrer le principe que toute personne peut accéder au service public régional de la formation professionnelle quel que soit son lieu de résidence, ce qui impose à la région de garantir l'accès gratuit à la formation professionnelle qualifiante jusqu'au classement de niveau IV du répertoire national des certifications professionnelles. Les formations des niveaux V (correspondant au niveau CAP et BEP) et IV (correspondant aux niveaux Baccalauréat professionnel ou Baccalauréat technologique) seront gratuites pour les bénéficiaires, les régions les prenant à leur charge. Il reviendra à chaque conseil régional d'apprécier la pertinence, au-delà de ces obligations légales, d'assurer la gratuité des formations professionnelles qualifiantes de niveau III.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25558

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2013](#), page 4686

Réponse publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6991